



SAINT-CYR-L'ÉCOLE<sup>7</sup>  
(YVELINES)

**DECISION DU MAIRE N° 2023/02/27 PRISE EN VERTU DE  
LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MAI 2020**

**Direction des Affaires Culturelles**  
MV

**OBJET : Contrat de prestation artistique pour la réalisation d'ateliers Parents-Enfants à la Bibliothèque Municipale Albert Camus, les 17 mars 2023, 12 mai 2023 et 16 juin 2023 de 9h30 à 12h.**

Le Maire de Saint-Cyr-l'École.

Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Vu l'article R 2122-3 1° du Code de la commande publique.

Vu la délibération n° 2020/05/8 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie de ses propres attributions et en cas d'empêchement de Madame le Maire, à Monsieur Yves JOURDAN, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Vu le contrat d'engagement (activités relevant des revenus artistiques) à conclure avec l'auto-entreprise Petits Pas Grandes Découvertes représentée par Madame Magali CRESPIEN, ayant accepté d'animer trois ateliers Parents-Enfants à la Bibliothèque Municipale Albert Camus, les 17 mars 2023, 12 mai 2023 et 16 juin 2023.

Considérant que dans le cadre de cette manifestation et des activités de la Bibliothèque Municipale Albert Camus, la commune a souhaité organiser trois ateliers Parents-Enfants et que ne disposant pas des compétences nécessaires à cet effet, il y a lieu de recourir à des prestataires spécialisés pour ce type de manifestation.

Considérant que le projet de contrat de prestation artistique proposé par l'auto-entreprise Petits Pas Grandes Découvertes, organisant des animations culturelles dans le domaine de la puériculture, répond aux besoins de la commune.

**DECIDE :**

**Article 1 :** Un contrat de prestation artistique est conclu avec l'auto-entreprise Petits Pas Grandes Découvertes sise 6, rue Gabriel Péri – 78330 FONTENAY-LE-FLEURY, représentée par Madame Magali CRESPIEN, en vue d'organiser et d'animer trois ateliers Parents-Enfants les 17 mars 2023, 12 mai 2023 et 16 juin 2023, de 9h30 à 12h, à l'attention du public de la Bibliothèque Municipale Albert Camus sise 8, rue Lucien Sampaix à Saint-Cyr-l'École.

**Article 2 :** En contrepartie de cette action culturelle, la commune versera à l'auto-entreprise Petits Pas Grandes Découvertes, la somme de 360 € (TVA non applicable en vertu de l'article 293B du Code général des impôts) et prendra en charge les frais de restauration de l'intervenante.

**Article 3 :** Les crédits afférents seront inscrits au budget de l'exercice 2023.

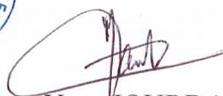
**Article 4 :** Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le - 3 MARS 2023

Certifié exécutoire  
par publication en ligne le : - 6 MARS 2023  
et  
par transmission  
en Préfecture des Yvelines le : - 6 MARS 2023



P/le Maire empêché  
Le 1<sup>er</sup> adjoint

  
Yves JOURDAN

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Contrat de prestation artistique pour la réalisation d'ateliers Parents-Enfants à la Bibliothèque Municipale Albert Camus, les 17 mars 2023, 12 mai 2023 et 16 juin 2023 de 9h30 à 12h.

---

**Date de transmission de l'acte :** 06/03/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 06/03/2023

---

**Numéro de l'acte :** 2023-02-27 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 078-217805456-20230303-2023-02-27-AU

---

**Date de décision :** 03/03/2023

**Acte transmis par :** Milena BOUTOILLE

---

**Nature de l'acte :** Autres

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.4. Autres types de contrats